

Madagascar

Atsimo Atsinanana



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fikambanana : Tanàna Atsinanana - Farafangana

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Octobre 2023

Étude Régionale

ANALYSE DES STATISTIQUES DES FAITS D'ÉTAT CIVIL DE LA RÉGION ATSIMO ATSIANANANA



Naissance



Divorce



Reconnaissance



Mariage



Décès



Photo : Globalvoice.org



District Farafangana : Commune urbaine de Farafangana







TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES	i
LISTE DES TABLEAUX.....	iii
LISTE DES ACRONYMES.....	v
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES	3
1.1. METHODE DE COLLECTE DE DONNEES	3
1.2. METHODE D'ANALYSE	3
1.3. LIMITE DES DONNEES.....	4
CHAPITRE 2 : STATISTIQUES DES NAISSANCES.....	5
2.1. SITUATION DE LA DÉCLARATION DES NAISSANCES.....	5
2.2. VARIATION DES NAISSANCES SELON LES CARACTÉRISTIQUES DES PARENTS ET DE L'ENFANT	6
CHAPITRE 3 : STATISTIQUES DES DÉCÈS.....	9
3.1. APERÇU GLOBAL DE LA DÉCLARATION DES DÉCÈS.....	9
3.2. ÉVOLUTION TEMPORELLE DES DÉCÈS DÉCLARÉS.....	10
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	11





LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1. Répartition de la déclaration des naissances par type de déclarant selon l'année et le sexe.....	5
Tableau 2.2. Répartition des naissances par délai d'enregistrement auprès de l'état civil selon l'année et le sexe	6
Tableau 2.3. Répartition des naissances par âge de la mère à la naissance de l'enfant selon l'année	7
Tableau 2.4. Répartition des naissances par groupe d'âges de la mère et sexe de l'enfant selon l'année et le lieu d'accouchement.....	8
Tableau 3.1. Répartition des décès par groupe d'âges selon l'année et le sexe	9
Tableau 3.2. Répartition des décès déclarés par année selon le mois	10





LISTE DES ACRONYMES

CMC

Century Month Code

CSP

Catégorie socioprofessionnel

CSpro

Census and Survey Processing System

DDSS

Direction de la Démographie et des
Statistiques Sociales

INSTAT

Institut National de la Statistique

RGPH 2018

Recensement Général de la
Population et de l'Habitation de 2018

SPSS

Statistical package for the Social
Sciences





INTRODUCTION

Les objectifs de développement durable (ODD) définis en 2015 à l'horizon 2030 constituent un défi majeur pour Madagascar. La disponibilité des données du dernier RGPH3 et l'exploitation de données des faits d'état-civil en vue d'en faire une analyse permettront en partie de résoudre les besoins en indicateurs nécessaires pour le suivi et l'évaluation des ODD, du Plan d'émergence de Madagascar (PEM) et, notamment de contribuer à l'élaboration des politiques de développement, à la planification et à la gestion des affaires publiques telles que la santé publique, l'éducation, les questions de population et d'autres questions économiques et sociales.

L'enregistrement des faits d'état-civil constitue une des sources d'information continues, incontournables et recommandées pour l'établissement des statistiques vitales. Un bon système d'état civil permettrait de connaître le nombre annuel des naissances, de mariages, de divorces et des décès ainsi que les principales causes de mortalité, pour le système de sanitaire qui fonctionne bien. Il est le seul moyen de comptabiliser tous les habitants en recensant les naissances et les décès auprès de l'état civil. L'enregistrement est à la base même de l'identité légale de chaque individu et permet aux pays d'identifier les questions sanitaires les plus pressantes et permet aux individus et aux autorités de défendre leur intérêt comme le droit de l'homme, le droit des enfants. L'objectif est de « Ne laisser personne pour compte ... ». C'est ainsi qu'au niveau international, la promotion de l'état civil et de l'identité unique sont devenues au cœur des ODD et prioritaires.

D'autant plus que Madagascar dispose de données du troisième RGPH 2018, il est important de disposer des données des faits d'état-civil de façon continue en vue de la mise à jour des différents calculs de projections démographiques jusqu'au niveau le plus fin. En outre, il convient de noter que le pays dispose d'un Plan Stratégique pour l'Amélioration des Systèmes d'Enregistrement et d'Etablissement des Statistiques des faits d'Etat Civil (2018-2027)¹ en Janvier 2018. Certainement, des données sur les statistiques vitales seront produites et nécessiteront une capacité d'analyse très poussée.

Madagascar dispose de données statistiques sur le fait d'état civil de quelques zones ou communes de certaines régions. Il serait alors mieux de les analyser pour les valoriser et de promouvoir leur publication pour les chercheurs, les analyses, les étudiants, les institutions ainsi que les ministères et le Gouvernement. Pour ce faire, cette publication comprend deux grandes parties : la méthodologie et les résultats de calculs sur les faits d'état civil.

1. Plan Stratégique CRVS en abrégé.





CHAPITRE 1 : ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Le système statistique de l'état civil est caractérisé par sa complexité et ses diverses formes des fichiers numériques dont dispose les régions. Ce partie traite les aspects méthodologiques de la collecte jusqu'à la production

du rapport de données de statistiques de l'état civil. Elle traite successivement la méthode de collecte, la méthode d'analyse et les limites de données.

1.1 Méthode de collecte des données

L'INSTAT collecte de données statistiques de faits d'état civil notamment sur les naissances, les décès, les mariages et les divorces. Pour ce faire, des questionnaires dénommés aussi fiches de déclaration ont été mise à disposition de quelques communes pour être remplies par les responsables de l'état civil au niveau des communes. Les fiches dûment remplies et acheminées au niveau de l'Instat régional ont été saisies mais, les fichiers de bases de données ont été sous différentes formes CSPRO, Excel et autres formes.

Une mission de regroupement des responsables de l'état civil dans 10 régions (Vakinankaratra, Vatovavy-Fitovinany, Atsimo-Andrefana, Boeny, Betsiboka, Sofia, Androy, Anosy, Haute Matsiatra et Atsimo-Andrefana) a été organisée en juin 2021 à Fianarantsoa. Elle a principalement pour objectif de fournir un masque de saisi sous CSPRO, unique et uniforme pour faciliter l'analyse et le traitement de données et d'harmoniser le contenu de la publication de données de statistiques de faits d'état civil au niveau de l'Instat régional. Quatre types de fiches de déclaration ont été utilisés :

- la fiche de déclaration de naissance,
- la fiche de déclaration de décès,
- la fiche de déclaration de mariage et,
- la fiche de déclaration de divorce.

1.2 Méthode d'analyse

Devant les différents formats de bases de données disponibles, cette section traite la méthodologie adoptée lors de l'analyse de données. Un plan d'analyse commun pour toutes les régions a été arrêté par les analystes et pour harmoniser la publication. Puisque les bases de données ont été saisies avec des différents masques en CSPRO, une harmonisation de bases de données (dictionnaire de variables : nom, longueur, type de de champs ou variables, etc.) suivi d'un test de cohérence a été opéré pour faciliter la production des tableaux d'analyse. Une exportation de de données en SPSS et en STATA a été effectuée selon le logiciel statistique maîtrisé par les analystes. Après l'exportation, un apurement et un nettoyage de données a été effectué sur les variables à analyser ? Cette activité porte notamment sur :

- Vérification des dates (enfant, mère, père, etc.), calcul d'âge révolu par rapport à la date de déclaration de l'évènement (CMC);

La fiche de déclaration de naissance : elle sert à collecter les informations sur les enfants nouvellement nés, les enfants adoptés, la reconnaissance, l'âge de la mère et du père, la fonction des parents, etc. Elle est remplie par les responsables de l'état civil au niveau des communes.

La fiche de déclaration de décès : elle permet de collecter les informations sur les défunts (âge, lieu de décès, etc.), les causes de décès. Elle est remplie par les responsables de l'état civil au niveau local.

Entre temps, des missions sur la collecte de données des faits d'état-civil sur ces dix régions en décembre 2021. Des bases de données sous différentes formes (CSPRO, SPSS, STATA, Excel) ont actuellement disponibles au niveau du Service de Statistiques de l'Etat Civil. Elles ont été objet de l'analyse de données des cadres de la DDSS en Avril 2022. Quelques données sur les naissances et les décès ont été récupérées par les missionnaires et disponibles pour faire l'objet d'analyse.

- Pour les jugements supplétifs où l'année est connue : prendre la date 01/juillet ;
- Vérification de sexe (enfant, défunt),
- Vérification du milieu de résidence en utilisant les fokontany (fkt), communes obtenues à partir du RGPH2018,
- Problème de codage de catégories socioprofessionnelles (CSP) ou par branche d'activités : il a été convenu d'utiliser les codes par branches d'activités du RGPH2018.



1.3 Limite des données

Ce rapport traite des données disponibles sur quelques données saisies et disponibles auprès des directions et services de Statistiques régionaux de l'INSTAT. Cependant, l'interprétation des résultats mérite une attention particulière car, la couverture en faits d'état civil constitue une limite de cette étude car il ne concerne que les naissances et décès,

les données sur les mariages et les divorces ont été écartées compte tenu du faible effectif enregistré de ces événements. Les données enregistrées et saisies ne concernent que quelques communes aussi compte tenu des moyens financiers dont disposaient les responsables de l'état civil.



CHAPITRE 2 : STATISTIQUES DES NAISSANCES

La statistique de l'état civil met en exergue l'événement démographique comme la naissance. A cet effet, l'objectif de ce chapitre est de présenter le niveau des naissances par

type d'enregistrement, les naissances par type de déclarant, le délai d'enregistrement des naissances ainsi que les naissances selon les caractéristiques de la mère et de l'enfant.

2.1 Situation de la déclaration des naissances

2.1.1. Niveau de la déclaration des naissances par type de déclarant

Dans l'ensemble, la commune urbaine de Farafangana a enregistré 1009 naissances en 2019, 1066 en 2020, 1056 en 2021 et 1019 pour l'année 2022.

Concernant le type de déclarant, en 2019, 62,4% des naissances ont été déclarées par le personnel de santé et 33,6% ont été faites par les parents de l'enfant et 4% des

naissances sont déclarées par le chef fokontany.

On constate la même tendance pour les années 2020, 2021 et 2022 d'où la majorité des naissances ont été déclarées par le personnel de santé suivie des parents de l'enfant respectivement 62,9%, 64,7% et 64,0% contre 31,5%, 29,2% et 26,7%.

 **Tableau 2.1**

RÉPARTITION DE LA DÉCLARATION DES NAISSANCES PAR TYPE DE DÉCLARANT SELON L'ANNÉE ET LE SEXE

TYPE DE DÉCLARANT	ANNÉE EXACTE D'ENREGISTREMENT DE L'ACTE															
	2019			2020			2021			2022						
	Sexe de l'enfant		Total	Sexe de l'enfant		Total	Sexe de l'enfant		Total	Sexe de l'enfant		Total				
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin		Masculin	Féminin		Masculin	Féminin					
Père/mère	174	165	339	33,6	161	175	336	31,5	165	143	308	29,2	148	124	272	26,7
Personnel de santé	331	299	630	62,4	309	362	671	62,9	359	324	683	64,7	341	311	652	64,0
Chef Fokontany	18	22	40	4,0	32	27	59	5,5	34	31	65	6,2	45	50	95	9,3
TOTAL	523	486	1009	100,0	502	564	1066	100,0	558	498	1056	100,0	534	485	1019	100,0

SOURCE : INSTAT- SERVICE RÉGIONAL ATSIMO ATSIANANA, 2023

2.1.2. Délai d'enregistrement des naissances

Pour le délai d'enregistrement, plus de 97% des naissances survenues entre 2019 et 2022 ont été déclarées avant ou au 12ème jour de la naissance de l'enfant. Par ailleurs, près

de 2% des naissances ont été déclarées entre treize et trente jours après la naissance et presque aucune naissance n'a été déclarée après trente jours pour la même année.


Tableau 2.2

RÉPARTITION DES NAISSANCES PAR DÉLAI D'ENREGISTREMENT AUPRÈS DE L'ÉTAT CIVIL SELON L'ANNÉE ET LE SEXE																
DÉLAI D'ENREGISTREMENT	ANNÉE EXACTE D'ENREGISTREMENT DE L'ACTE															
	2019				2020				2021				2022			
	Sexe de l'enfant				Sexe de l'enfant				Sexe de l'enfant				Sexe de l'enfant			
	Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total	
	Effectif	Effectif	Effectif	%	Effectif	Effectif	Effectif	%	Effectif	Effectif	Effectif	%	Effectif	Effectif	Effectif	%
Inférieur ou égal à 12 jours	515	483	998	98,9	494	555	1049	98,4	551	495	1046	99,1	517	476	993	97,4
0 à 4 jours	497	461	958	94,9	440	488	928	87,1	509	453	962	91,1	443	423	866	85,0
5 à 8 jours	10	11	21	2,1	37	40	77	7,2	25	28	53	5,0	49	33	82	8,0
9 à 12 jours	8	11	19	1,9	17	27	44	4,1	17	14	31	2,9	25	20	45	4,4
13 à 30 jours	7	3	10	1,0	7	7	14	1,3	4	3	7	0,7	14	7	21	2,1
Plus de 30 jours	1	0	1	0,1	0	2	2	0,2	2	0	2	0,2	0	1	1	0,1
TOTAL	523	486	1009	100,0	502	564	1066	100,0	558	498	1056	100,0	534	485	1019	100,0

SOURCE : INSTAT- SERVICE RÉGIONAL ATSIMO ATSIANANA, 2023

2.2 Variation des naissances selon les caractéristiques des parents et de l'enfant

2.2.1. Naissance par âge de la mère

Si on se réfère à l'âge de la mère à la naissance, en 2019 on constate que, 17,7% des naissances déclarées sont issues des mères âgées de moins de 19ans. Par ailleurs, 28,4% des naissances sont engendrées par des mères âgées de 20-24 ans et seul 0,9% sont issues des mères de 45-49ans.

Pour les naissances survenues durant l'année 2020, 16,7% sont issues des jeunes mères de moins de 19ans contre 14,7% pour l'année 2022.



 **Tableau 2.3**

RÉPARTITION DES NAISSANCES PAR ÂGE DE LA MÈRE À LA NAISSANCE DE L'ENFANT SELON L'ANNÉE.								
GROUPE D'ÂGE DE LA MÈRE À LA NAISSANCE DE L'ENFANT	ANNÉE EXACTE D'ENREGISTREMENT DE L'ACTE							
	2019		2020		2021		2022	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 15 ans	3	0,3	6	0,6	5	0,5	4	0,4
15-19 ans	176	17,4	172	16,1	158	15,0	146	14,3
20-24 ans	287	28,4	285	26,7	311	29,5	300	29,4
25-29 ans	272	27,0	289	27,1	275	26,0	245	24,0
30-34 ans	164	16,3	170	15,9	195	18,5	181	17,8
35-39 ans	74	7,3	89	8,3	89	8,4	99	9,7
40-44 ans	22	2,2	45	4,2	19	1,8	35	3,4
45-49 ans	9	0,9	5	0,5	2	0,2	5	0,5
50 ans ou plus	0	0,0	1	0,1	0	0,0	2	0,2
Non déclaré	2	0,2	4	0,4	2	0,2	2	0,2
TOTAL	1009	100,0	1066	100,0	1056	100,0	1019	100,0

SOURCE : INSTAT- SERVICE RÉGIONAL ATSIMO ATSIANANA, 2023

2.2.2. Conditions d'accouchement

Concernant les conditions d'accouchement, les résultats montrent que, la proportion des naissances qui se sont déroulées dans une formation sanitaire s'est améliorée pour la Commune urbaine de Farafangana en allant de 46,1% en 2019 à 51,3% en 2022.

Pour l'année 2019, parmi les mères âgées de 30-34ans, 45,1% de leurs naissances se sont déroulées dans une formation sanitaire contre 58,6% en 2022 pour ces mêmes groupes d'âges.

En 2021, 60,7% des naissances issues des mères âgées de 35-39ans se sont déroulées dans une formation sanitaire. Il est à noter que, en raison de la non-disponibilité des données, on ne peut pas avoir des informations sur les naissances assistées par un personnel de santé.



Tableau 2.4

**RÉPARTITION DES NAISSANCES PAR GROUPE D'ÂGES DE LA MÈRE ET SEXE DE L'ENFANT
SELON L'ANNÉE ET LE LIEU D'ACCOUCHEMENT**

CARACTÉRISTIQUE DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT		ANNÉE EXACTE D'ENREGISTREMENT DE L'ACTE							
		2019		2020		2021		2022	
		Enfant : Naissance: formation sanitaire		Enfant : Naissance: formation sanitaire		Enfant : Naissance: formation sanitaire		Enfant : Naissance: formation sanitaire	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Groupe d'âge de la mère	Moins de 15 ans	1	33,3	4	66,7	3	60,0	2	50,0
	15-19 ans	78	44,3	79	45,9	69	43,7	71	48,6
	20-24 ans	126	43,9	119	41,8	151	48,6	141	47,0
	25-29 ans	134	49,3	157	54,3	142	51,6	133	54,3
	30-34 ans	74	45,1	93	54,7	93	47,7	106	58,6
	35-39 ans	38	51,4	46	51,7	54	60,7	55	55,6
	40-44 ans	12	54,5	20	44,4	11	57,9	12	34,3
	45-49 ans	2	22,2	0	0,0	0	0,0	1	20,0
	50 ans ou plus	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1	50,0
Sexe de l'enfant	Masculin	252	48,2	243	48,4	277	49,6	273	51,1
	Féminin	213	43,8	278	49,3	248	49,8	250	51,5
TOTAL		465	46,1	521	48,9	525	49,7	523	51,3

SOURCE : INSTAT- SERVICE RÉGIONAL ATSIMO ATSIANANANA, 2023



CHAPITRE 3 : STATISTIQUES DES DÉCÈS

Le décès fait partie des événements analysés dans les statistiques des faits d'état civil. Dans ce sens, la présente section vise à étudier la déclaration des décès ainsi que son

évolution dans le temps pour la région Atsimo Atsinanana.

3.1 Aperçu global de la déclaration des décès

En 2019, la commune urbaine de Farafangana enregistre 130 décès dont 68 de sexe masculin et 62 de sexe féminin. Parmi ces décès, 1,5% sont âgés de 5-9ans, et 14,6% sont âgés de 80ans ou plus.

En 2020, on enregistre 169 décès dont 121 de sexe masculin et 48 de sexe féminin. Parmi ces décès, 10,1% sont âgés de 65-69ans contre moins de 1% pour les individus âgés entre 10 et 19ans.

En 2021, on enregistre 126 décès dont 74 sont de sexe masculin et 52 de sexe féminin. A ce propos, on n'enregistre aucun décès déclaré pour les enfants âgés de 5-9ans.

En 2022, on enregistre 86 décès dont 50 sont de sexe masculin et 36 de sexe féminin. A ce titre, on n'enregistre aucun décès déclaré pour les enfants âgés de 10-14ans par contre, 14% sont âgés de 80ans et plus.

 **Tableau 3.1**

RÉPARTITION DES DÉCÈS PAR GROUPE D'ÂGES SELON L'ANNÉE ET LE SEXE

GROUPE D'ÂGES AU DÉCÈS	ANNÉE															
	2019				2020				2021				2022			
	Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total	
Effectif	Effectif	Effectif	%	Effectif	Effectif	Effectif	%	Effectif	Effectif	Effectif	%	Effectif	Effectif	Effectif	%	
0-4ans	5	4	9	6,9	2	5	7	4,1	1	1	2	1,6	0	1	1	1,2
5-9 ans	1	1	2	1,5	2	0	2	1,2	0	0	0	0,0	1	0	1	1,2
10-14ans	1	1	2	1,5	1	0	1	0,6	1	1	2	1,6	0	0	0	0,0
15-19 ans	3	1	4	3,1	0	1	1	0,6	2	1	3	2,4	1	0	1	1,2
20-24 ans	1	1	2	1,5	6	1	7	4,1	4	3	7	5,6	2	0	2	2,3
25-29 ans	1	2	3	2,3	4	4	8	4,7	1	5	6	4,8	1	1	2	2,3
30-34 ans	3	3	6	4,6	10	0	10	5,9	3	3	6	4,8	3	1	4	4,7
35-39 ans	1	3	4	3,1	9	1	10	5,9	3	5	8	6,3	5	0	5	5,8
40-44 ans	4	2	6	4,6	6	3	9	5,3	4	1	5	4,0	3	0	3	3,5
45-49 ans	4	1	5	3,8	5	3	8	4,7	2	1	3	2,4	1	4	5	5,8
50-54 ans	3	3	6	4,6	10	2	12	7,1	1	3	4	3,2	5	2	7	8,1
55-59 ans	7	1	8	6,2	8	2	10	5,9	10	2	12	9,5	2	5	7	8,1
60-64 ans	10	6	16	12,3	7	4	11	6,5	8	6	14	11,1	9	2	11	12,8
65-69 ans	4	7	11	8,5	14	3	17	10,1	7	2	9	7,1	4	4	8	9,3
70-74 ans	7	5	12	9,2	10	3	13	7,7	8	3	11	8,7	5	2	7	8,1
75-79 ans	3	6	9	6,9	8	4	12	7,1	6	4	10	7,9	2	1	3	3,5
80 ans ou plus	7	12	19	14,6	10	6	16	9,5	9	8	17	13,5	4	8	12	14,0
TOTAL	68	62	130	100,0	121	48	169	100,0	74	52	126	100,0	50	36	86	100,0

SOURCE : INSTAT- SERVICE RÉGIONAL ATSIMO ATSIANANA, 2023

3.2 Évolution temporelle des décès déclarés

Parmi les décès déclarés entre 2019 et 2022, les résultats montrent que, le pic en 2019 était en mois d'avril avec 13,1%. Ainsi, en 2020, 21,9% des décès sont survenus en mois d'août. Pour l'année 2021, 13,6% des décès ont

été enregistrés en mois d'avril. En 2022, 19,8% des décès étaient survenus en mois de juillet et septembre.



Tableau 3.2

RÉPARTITION DES DÉCÈS DÉCLARÉS PAR ANNÉE SELON LE MOIS									
MOIS	ANNÉE								
	2019		2020		2021		2022		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Janvier	10	7,7	17	10,1	9	7,2	0	0,0	
Février	13	10,0	11	6,5	5	4,0	1	1,2	
Mars	9	6,9	11	6,5	11	8,8	1	1,2	
Avril	17	13,1	12	7,1	17	13,6	0	0,0	
Mai	12	9,2	6	3,6	11	8,8	1	1,2	
Juin	9	6,9	16	9,5	10	8,0	2	2,3	
Juillet	9	6,9	16	9,5	8	6,4	17	19,8	
Aout	9	6,9	37	21,9	11	8,8	13	15,1	
Septembre	2	1,5	6	3,6	13	10,4	17	19,8	
Octobre	16	12,3	14	8,3	13	10,4	10	11,6	
Novembre	11	8,5	13	7,7	9	7,2	9	10,5	
Décembre	13	10,0	10	5,9	8	6,4	15	17,4	
TOTAL	130	100,0%	169	100,0	125	100,0	86	100,0	

SOURCE : INSTAT- SERVICE RÉGIONAL ATSIMO AT SINANANA, 2023



CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les statistiques sur les faits d'état-civil constituent un paramètre important dans la mise à jour des différents calculs de projections démographiques. Ainsi, au niveau régional et local, ces statistiques permettent aussi d'apprécier la performance du système de santé et l'offre fournie par les services d'état civil et de connaître la situation démographique à une période donnée. Malgré, dans la plupart des communes notamment les communes rurales, les statistiques ne sont pas disponibles et mal exploitées.

En vue de contribuer à la valorisation de ces statistiques, une analyse des données de la commune urbaine de la région Atsimo Atsinanana a été effectuée dans le cadre de cette étude. Il ressort de cette étude que, 1009 naissances ont été déclarées en 2019 dont 523 de sexe masculin et 486 de sexe féminin. De plus, 1066 naissances sont survenues en 2020 dont 502 de sexe masculin et 564 de sexe féminin. Pour l'année 2021, on enregistre 1056 dont 558 de sexe masculin et 498 de sexe féminin. Pour l'année 2022, 1019 naissances ont été survenues dont 534 de sexe masculin et 485 de sexe féminin.

Concernant le délai d'enregistrement des naissances durant ces quatre années, plus de 97% sont enregistrées avant le 13^{ème} jour de la naissance de l'enfant et presque 2% sont enregistrées entre treize et trente jours.

S'agissant le décès, on a enregistré 130 décès en 2019, 169 en 2020, 126 en 2021 et 86 en 2022, on souligne que les décès touche un peu plus les hommes que les femmes durant ces quatre années.

En guise de conclusion, les statistiques des faits d'état civil

sont cruciales pour la prise de décision dans le cadre de développement. Pourtant, ils sont encore moins valorisés et moins exploités dans le pays notamment dans la région Atsimo Atsinanana.

Dans cette optique, quelques recommandations suivantes sont formulées :

- Afin de pallier aux problèmes d'acheminement et de remplissage des fiches de collecte, une amélioration des cadres juridique, institutionnel et organisationnel du système d'établissement des statistiques des faits d'état civil devrait être optée. Une signature de convention et une collaboration étroite de l'INSTAT et le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID) devraient être effectuée.
- Pour remédier à la mauvaise qualité et au non exhaustivité des données des faits d'état civil, il est essentiel de renforcer la capacité du système d'état civil (MID, Commune, INSTAT). Il est aussi important la motivation des acteurs afin d'assurer l'amélioration de la couverture d'enregistrement des faits d'état civil.
- Étant donné que la publication des statistiques des faits d'état civil fait partie de la mission régalienne de l'INSTAT, la Direction Générale devrait encourager et suivre de près les services régionaux pour l'établissement de ces statistiques. Par ailleurs, elle devrait renforcer le plaidoyer au niveau de l'État et les partenaires techniques et financiers pour que ces services régionaux puissent assurer techniquement, matériellement et financièrement à termes leurs responsabilités.

